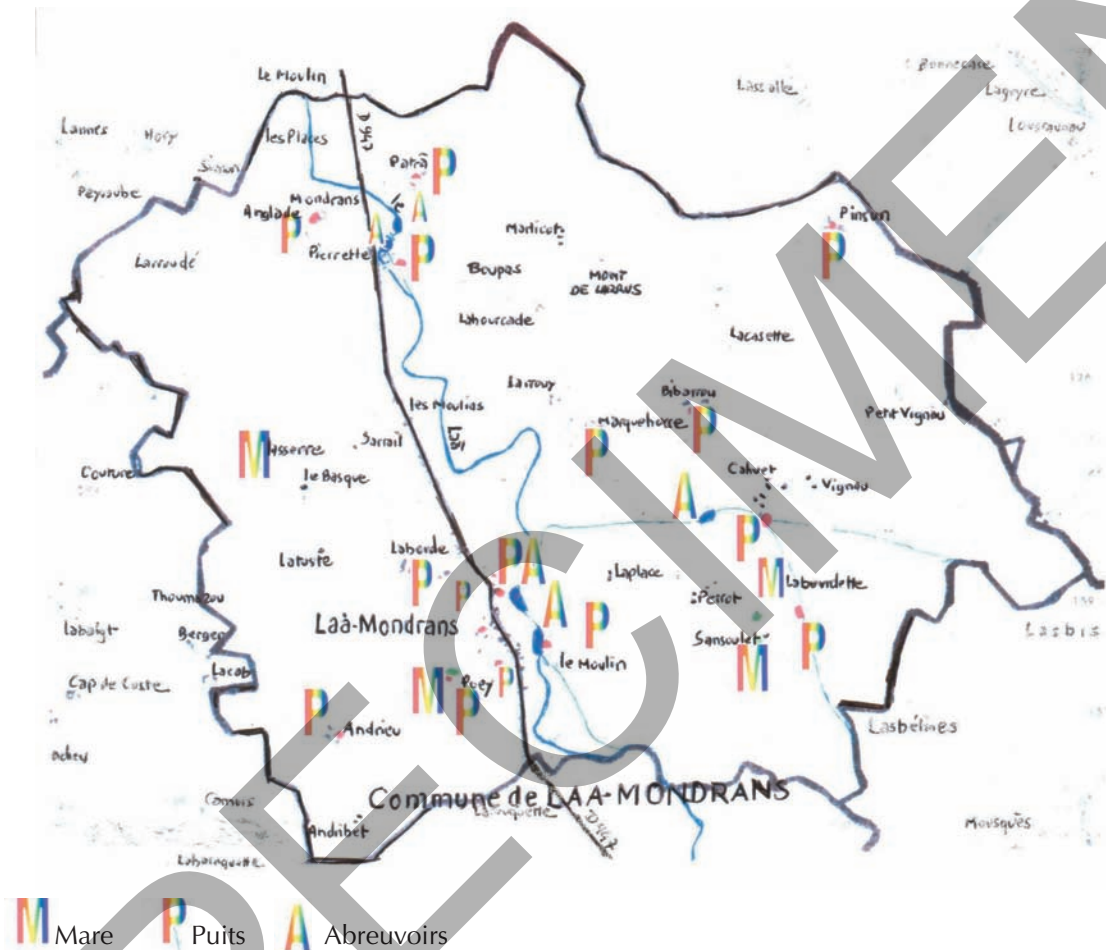




Autrefois, l'eau à Laà-Mondrans



Ce n'est qu'après 1960 que l'eau courante est installée dans le village. Quel soulagement pour les villageois car l'approvisionnement de l'eau était une tâche très importante.

Pour l'eau potable, beaucoup de maisons disposaient d'un puits. A l'aide d'un seau attaché à une chaîne enroulée autour d'un treuil actionné par une manivelle, on remontait l'eau du puits, en faisant attention de ne pas heurter les parois. Dès sa sortie du puits, on saisissait le seau pour le poser sur la margelle, en maintenant la manivelle avec l'autre main. Pour cela, un peu d'expérience était nécessaire.

Les familles n'ayant pas de puits à leur disposition, un seul recours, les sources à ciel ouvert, souvent assez éloignées du domicile. Le débit de ces sources n'était jamais très important, surtout l'été. A l'aide d'une petite casserole on remplissait les cruches et les brocs, rarement des seaux, car, avec le ballant de la marche, l'eau se déversait. Cette eau était réservée à la consommation alimentaire de la famille.

Pour les besoins domestiques, la quantité d'eau nécessaire était beaucoup plus importante. On récupérait le maximum d'eau de pluie dans de grands baquets ou dans des citernes en ciment. La plus grande partie était puisée dans la rivière « le Laà » et transportée dans des barriques sur des charrettes.

Pour extraire l'eau de la citerne on se servait d'une pompe à main, souvent en panne ! C'est pourquoi, à proximité, il y avait toujours un récipient contenant de l'eau pour réamorcer la pompe. Cette eau, bien que non potable était utilisée avec parcimonie. C'est ainsi que l'eau ayant servi au nettoyage des légumes, était conservée pour la vaisselle et ensuite réservée pour l'alimentation des porcs. La « grande toilette » faite dans un baquet était seulement hebdomadaire. Les cabinets dans le jardin n'avaient pas de chasse d'eau !

Pour les animaux, les besoins étaient très importants. Les abreuvoirs du bétail étaient remplis avec de l'eau de la citerne. Pour l'économiser, le paysan conduisait son troupeau se désaltérer à la rivière. Il devait traverser le village et emprunter « la grande route ». Il se munissait d'une pelle pour effacer les « traces » du passage de son bétail. Il suivait, rejetant sur les bas-côtés les bouses de son troupeau, ramassées peu de temps après par un villageois en quête de fumure pour son jardin.

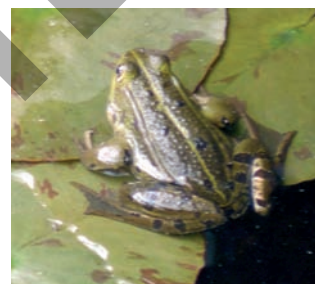
Près des maisons, les mares n'étaient pas rares, très utiles pour les volailles, surtout les canards. Mais c'était une source de soucis pour les mamans, car très dangereuse pour les jeunes enfants. Dans le village, elles ont toutes été comblées, sauf une assez importante, « chemin des Tourets » où l'on peut admirer de magnifiques nénuphars ; c'est le paradis des grenouilles.



Une pompe à main.



Treuil actionné par une manivelle pour remonter l'eau du puits.



Le lavoir public

Sa construction remonte à la fin du 19^{ème} siècle. En 1912 et 1923, des travaux de réfection furent réalisés. Il était alimenté par une source très abondante. Dès sa sortie de terre, l'eau était retenue dans un petit bassin et se déversait dans un grand bassin cimenté. Quatre lavoirs étaient aménagés de telle façon que les lavandières pouvaient atteindre l'eau sans avoir à s'agenouiller.

En plus d'alléger la tâche de la lessive, le lavoir était un lieu de rencontre et d'échanges pour les femmes. Après les années 60, il a perdu son utilité et sans entretien il s'est vite dégradé. Comme il jouxtait la route départementale, suite à des travaux d'élargissement et de rehaussement de la chaussée son emplacement a presque disparu, recouvert par les gravats et les ronces. Seul reste encore le souvenir pour tous ceux qui l'ont fréquenté.

Merci à ceux de Laà-Mondrans qui nous ont fait partager leurs souvenirs.



Le lavoir public.



La source qui alimentait le lavoir.



Fontaines et lavoirs de Lacq

A propos des sources, fontaines, bassins, le village de Lacq présente deux particularités :

la première est liée au relief et à la géologie : le relief du village, situé sur la rive droite du gave de Pau, présente deux étages de terrasses bien différenciées.

La terrasse inférieure est formée d'alluvions récentes, grossières, assez caillouteuses. La nappe phréatique qui alimente les puits est à 5 m environ. C'est la « campagne » de Lacq, très anciennement cultivée, qui fait place, en bordure du gave, à une forêt galerie : la saligue.

La terrasse supérieure est formée d'alluvions anciennes, d'origine glaciaire donnant des terres noires humifères reposant sur un lit d'argile avec présence de conglomérats de grès : le grep. La nappe phréatique est à 12 à 13 mètres, c'est le plateau de Lacq. On y trouvait autrefois des landes et des touyas, ces derniers ont été défrichés vers les années 1950. Ces terres sont assez lourdes et humides comme le montrent les toponymes : los augas (terres humides), las grabes (terres boueuses), lous pounts (du latin pontus : marais).

Cette terrasse tombe sur la terrasse inférieure par un talus découpé, en particulier par les cours d'eau qui vont au gave : l'Agle, le Lhenx, et qui forme des promontoires bien visibles sur la carte de Cassini. Au pied de ce talus l'eau infiltrée sur le plateau rencontre des strates imperméables et affleure en de nombreuses sources ou fontaines plus ou moins aménagées, depuis le quartier Panacau à l'est jusqu'à la vallée du Lhenx à l'ouest.

la seconde particularité a trait à l'histoire, au peuplement et à la toponymie.

Lacq viendrait, d'après Michel Grosclaude, du latin lacum qui ne signifie pas forcément un lac mais peut désigner aussi à l'époque Gallo-romaine une mare ou un bassin de fontaine. Des sites d'habitat très ancien ont existé à Lacq à proximité des fontaines. C'est le cas du quartier Bourguet qui porte le site de St Faust, siège d'un lieu de culte mérovingien (propriété Pilard) et, tout près, la « Motte » Peyras où subsistent les restes d'un bâtiment gallo-romain. (propriété Peyras)

Une fontaine considérable, aujourd'hui disparue, la fontaine de Coudannes coulait en bas du coteau de St Faust, en bordure du chemin de la Pierre de St Faust tandis qu'une fontaine encore active subsiste au pied de la Motte Peyras. Le quartier Bourguet constitue bien un site de promontoire dominant le gave. Il offre des vues étendues et une bonne sécurité, ravitaillé en eau potable par des fontaines abondantes. On est probablement à cet endroit aux origines du village de Lacq et de son appellation.

Ajoutons que plus à l'est, quartier Lasbordes, un autre promontoire, entre gave et Agle porte le « camp romain » sur lequel est bâti le château de Lacq (propriété de Lestapis). Au pied de ce castrum, plusieurs fontaines, toujours actives, assuraient la ressource en eau du site.

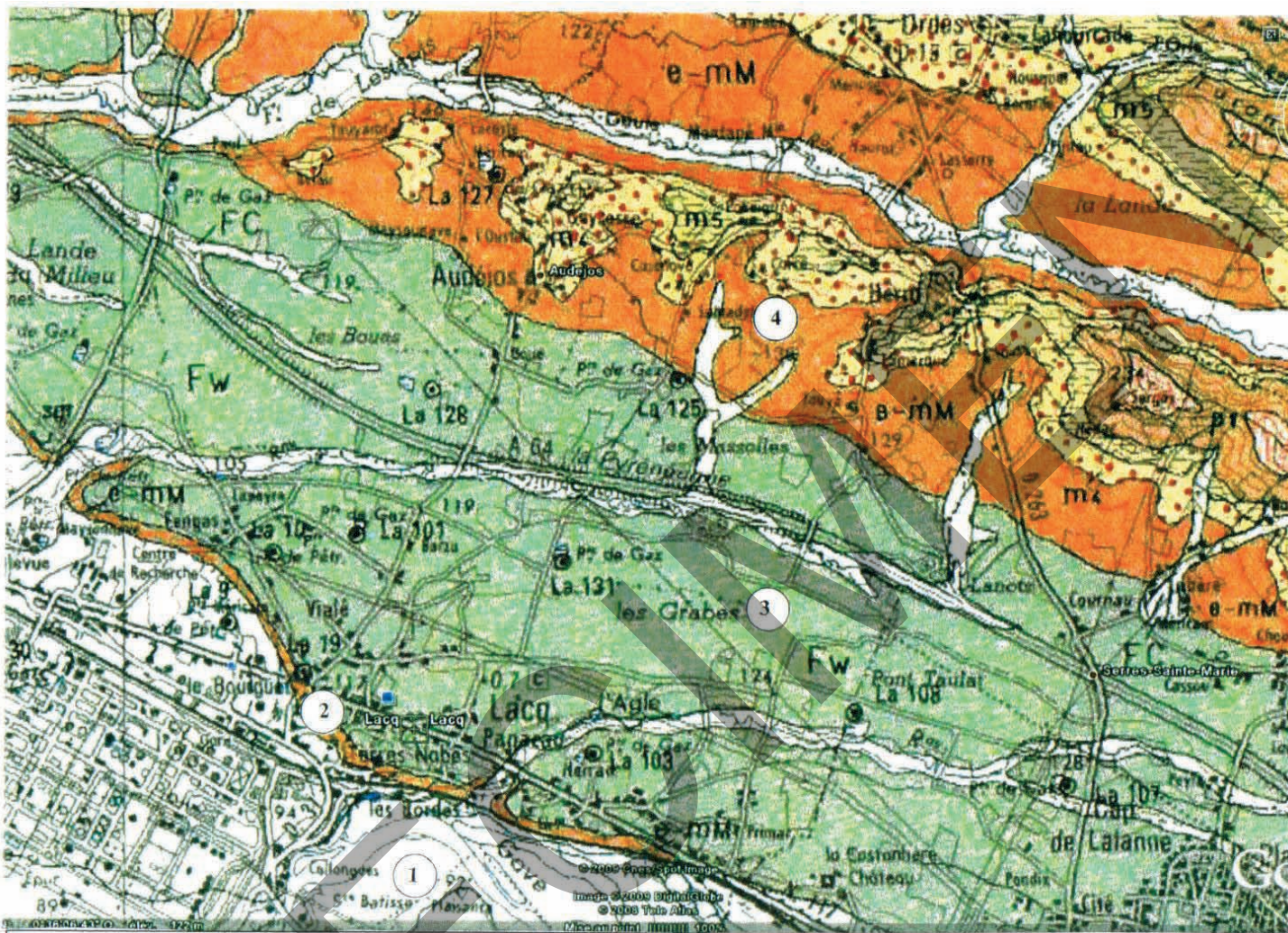


Fontaine et lavoir du Château.



Fontaine / lavoir de Bibarnaà.

Carte géologique de Lacq Audéjos



- 1 - Terrasse inférieure du gave. Alluvions caillouteuses. Terres de « campagne ».
- 2 - Talus jalonné de sources, fontaines et lavoirs.
- 3 - Terrasse supérieures - alluvions fines. Terres noires et touyas.
- 4 - Collines argilo-détritiques au flanc desquelles affleurent des sources (Audéjos).

Dénomination	Localisation	Descriptif	Utilisation
Fontaine/lavoir de Panacau / hont de Baron	Est du village. Quartier Panacau En bordure nord de la Nationale (D817).	Toit de tuiles, bassin maçonné. Restaurée et entretenue par la commune.	Famille Lescamela et habitants du quartier.
Fontaine de Hourdebaigt	Chemin des Demoiselles. A mi-coteau est du chemin.	Captée par le busage du chemin. (bruit de l'eau perceptible).	Famille Hourdebaigt et voisinage
Source / lavoir de Casaluc	Au sud de la maison Casaluc, à mi pente d'un champ qui borde la Nationale.	Usage abandonné.	Utilisée comme lavoir pour un usage familial.
Fontaine de Balagué / hont de Balaguer	En bordure du « chemin seigneurial » qui va de la Nationale (à hauteur de la maison Lasvignasses), près du gué de l'Agle.	Usage abandonné, source perdue.	Fréquentée par les habitants du quartier et même par des familles d'Audéjos pour l'eau potable.
Fontaine / lavoir de Lasvignasses	Bordure nord de la Nationale, près du moulin de l'Agle et de l'acqueduc situé sous la route.	Abandonné. Source perdue.	Servait de lavoir à la famille Lasvignasses.
Fontaine de Menot	Au sud de la Nationale, en bordure de l'Agle près de la maison Herran.	Source perdue	Eau potable. Familles du quartier.
Fontaine de Guilharre	Dans le parc du château de Lestapis, sur l'ancienne propriété Bernadou - Guilharre (acquise par la famille de Lestapis vers 1860), à une vingtaine de mètres à l'ouest du chemin de Guilharre qui descend de la Nationale vers le Gave.	Dans une pente boisée, une petite excavation où l'eau fait surface.	La famille Bernadou-Guilharre et quelques familles du quartier pour la boisson et le lavage du linge.
Fontaine / lavoir du château de Lestapis	Dans le parc, au pied du talus arboré qui domine le château et où affleurent plusieurs sources.	Source captée dans une fontaine XIXème, en pierre de taille, à fronton triangulaire. Du bassin de la fontaine l'eau s'écoule dans un lavoir rectangulaire à large rebord formant table à laver, lui aussi en pierre d'Arudy. Ensemble abrité par un bâtiment en bois, charpente à jambage radial, toit à 4 pentes, tuiles « picon ».	Eau potable et très agréable. Toujours utilisée.
Fontaine / lavoir de Bibarnaà	Quartier Terrenave, au pied du coteau, en bordure nord du chemin de Terrenave.	Restaurée et entretenue par la commune. Bassin maçonné avec appareil de galets, charpente bois, toit béarnais à 4 pentes, tuiles picon.	Les familles du quartier pour l'eau potable et le lavage du linge.
Fontaine / lavoir du Barbier, hont deu barbièr, ou hont de Malhes, hont de Cassou. (voir note 1)	Quartier Terrenave, près de la maison du Barbier, en bordure nord du chemin de Terrenave.	Lavoir très fréquenté, aujourd'hui disparu. Etait constitué d'un ensemble de bassins, avec rebord en pierre formant table à laver. Alimenté par une source à l'eau très agréable, il servait aussi de fontaine.	lavoir utilisé par tout le quartier et même par des familles du haut de Lacq. Les femmes du quartier apportaient le linge sur leurs brouettes dans des paniers et des tistères. Celles du haut de Lacq y venaient avec une charrette.
Fontaine / lavoir de Peyras	Dans l'enclos de la maison Peyras, au bas d'un coteau autrefois planté de vignes.	Une source toujours active, un bassin bordé de prêles et d'iris. Autrefois aménagé en lavoir avec un cadre de madriers et une planche à laver.	Utilisé comme lavoir par la famille Peyras et quelques voisines (Pelagie Sécat par exemple)

Dénomination	Localisation	Descriptif	Utilisation
Fontaine de Coudannes / hont de Codanes	Dans la cour de la propriété Coudannes, à quelques mètres du chemin de St Faust, à mi-pente du coteau qui porte le site de St Faust (propriété Pilard).	Ensemble remarquable, aujourd'hui disparu : la fontaine coulait dans un bassin en pierre dont l'eau était utilisée pour les besoins familiaux. Un trop plein alimentait des abreuvoirs à bestiaux d'où l'eau passait dans un bassin maçonné pour la volaille. De là l'eau s'écoulait vers l'Aumette, affluent du Gave.	Fontaine utilisée essentiellement par la famille Coudannes .
Lavoir de Feugas appelé aussi Fontaine du Bayle (hont deu Bayle)	Au pied du quartier Cap de Bosc, au bas du talus exposé au sud qui regarde la Nationale, près d'un ancien pré de la famille Bayle/ Martin.	Dans un endroit humide, planté d'aulnes, une fontaine débitait l'eau par un tube et alimentait un lavoir à deux bassins, couvert d'un toit d'ardoises.	Eau de boisson fraîche et agréable pour les familles du quartier (<i>route d'Audéjos/route du Cap de Bosc</i>). Pour la lessive du lundi, les ménagères se dépêchaient d'arriver les premières afin d'avoir l'eau la plus propre possible !
Fontaine de Larroque / hont de Perrach ou hont deu bosc de Fumat .	Quartier Cap de Bosc, dans l'enclos de la maison Larroque, au flanc d'une pente boisée qui descend vers le sud.	L'eau sort d'un conduit tubulaire, lo caneth . Autrefois en bois d'aulne, confectionné par le grand père Cazalet qui travaillait le bois.	Eau d'excellente qualité, toujours utilisée par la famille Larroque. Autrefois les voisins y avaient recours, et certains n'en voulait pas d'autre pour faire leur café.
Lavoir de Larroque	Dans la propriété Larroque, au pied du talus boisé qui descend vers le sud, en bordure nord d'un chemin vicinal.	Une source alimente un bassin maçonné. Autrefois un cadre de madriers supportait trois planches à laver. Un bâti recevait le linge à égoutter.	La famille Larroque et plusieurs familles du quartier Cap de Bosc.
Lavoir de Feugas	En bordure sud du chemin vicinal qui passe en bas du quartier Cap de Bosc, dans un bois de la famille Feugas.	Usage abandonné.	La famille Feugas
Fontaine des fées ou la hont de las hadas	En bas du quartier Cap de Bosc, en bordure du chemin dit de la fontaine des fées. Ce chemin débouche sur la route d'Arthez D 31. <i>(la fontaine des fées est mentionnée sur la feuille cadastrale AC.)</i>	Une petite excavation d'où l'eau coule vers le fossé du chemin.	Dans les années 50, Pierre du Trabat racontait avoir vu des fées (hadas) près de la fontaine.
Fontaine des Bergers / la hont deus aulhers (voir note 2)	A l'ouest du coteau de Cap de Bosc, dans un petit bois, en bordure d'un champ longé par le L'Henx.	Une petite excavation où l'eau affleure puis s'écoule vers le ruisseau du « bois d'Arance ».	Des bergers, sans doute aspois, hivernaient autrefois dans les parages.
1) Très fréquenté, ce lavoir public constituait un endroit favorable à l'élaboration et à la diffusion des nouvelles. «Il remplaçait d'après un ancien du quartier la République et Sud- Ouest ». Les ménagères, tout en lavant le linge sale, pouvaient passer en revue la vie sociale et parfaire la réputation de leurs concitoyens(nes).			
2) Du fait de la chaleur interne du sol, l'eau des fontaines sort de terre à température relativement élevée. Par temps froid, à l'aube surtout, il s'élève au dessus de la fontaine une buée blanche de condensation dont les volutes pouvaient être prises pour des fées ou « dames blanches»... mais peut-être était-ce bien des fées...			

Fontaines et lavoirs d'Audéjos

A Audéjos le relief et la topographie expliquent aussi la présence des sources et en partie le peuplement. Mais ici, les sources se trouvent au flanc ou au pied des coteaux de molasses argilo détritiques qui dominent la terrasse supérieure du gave et qui tombent au nord sur la vallée de la Geule.

Un de ces coteaux porte le château de Gayrosse et sur le talus orienté à l'ouest existe encore la fontaine-lavoir du château. A la limite nord-est du quartier Herm, sur le territoire de Serres Ste Marie la Motte de Sirgos domine le paysage. Cette butte - témoin argilo - détritique porte à son sommet les restes d'un camp retranché dont le fossé-talus est encore bien visible.

Au flanc nord de la motte, côté Geule on distingue en bordure d'un chemin de terre la fontaine de Sirgos où l'eau coule toujours au fond d'une cavité.

La fontaine de Sirgos est appelée aussi la fontaine des fées - la hont de las hadas - et la tradition locale conservée par Gilbert Rey raconte que les fées tenaient assemblée au sommet de la motte.

A Audéjos l'eau affleure facilement au pied du coteau ; en creusant un peu, elle alimente des points d'eau suffisants pour abreuver le bétail, par exemple chez Cassou.

Les mares (marlèras) étaient nombreuses, dues à l'extraction d'argile ou de marne (terra marla) pour la confection des murs en torchis et l'amendement des champs. Elles conservaient l'eau pour la volaille et le bétail.

En face de la maison Lasserre, en bordure sud de la route une petite fontaine, la houndette de Pabeth coule toujours et alimente une mare bordée d'osiers. Elle était jadis utilisée par les maisons du voisinage.

Amélie Autà venait y puiser l'eau, cette mère de famille nombreuse portait la cruche sur la tête, le « pingot », reposant sur une serviette roulée : « la cabedère ».

Sur la bordure sud de la route d'Arthez, face à la maison Saubagnou-Goalhard, coulait la fontaine de Saubagnou, la hont de Sauvanhon. L'eau est abondante en toute saison, potable et de température agréable. Elle était utilisée par la famille Goalhard et leurs voisins en été, lorsque les puits baissaient.

Les femmes de la maison Rey d'Herm allaient laver le linge à la Mayade, à un gué (lou goua) de ce petit ruisseau qui marque la limite du village à l'est et qui se jette dans le Lhenx.

Sous les pierres du gué, les enfants attrapaient des écrevisses pendant que la lessive était faite.

Plusieurs familles allaient à la Geule pour la lessive. Alphonse Lasserre se souvient d'y avoir porté le linge et la planche à laver sur une brouette qu'il fallait remonter, en la tirant avec une corde, sur un chemin boueux.

Pour les familles Goalhard, Tisneron, Lacoste la lessive était amenée en charrette à la Geule, à proximité du pont de la route du Cagnez ; en bordure du ruisseau, côté Audéjos, il y avait de grandes dalles de pierres sur lesquelles le linge était lavé.

Le lavoir du château de Gayrosse : situé au flanc du coteau argileux qui domine la vallée de la Geule, côté ouest, à une centaine de mètres du château, dans un petit bois de chênes et de châtaigniers, il était alimenté par une source potable.

Le bassin à laver possédait table à laver en maçonnerie, il se prolongeait par un abreuvoir. L'eau s'écoulait vers l'ouest, dans une dépression du champ en contrebas. Cette cuvette (lou saloupa) était reliée à la Geule.

Le lavoir est couvert par un toit d'ardoises, à deux pentes. La toiture est supportée par une charpente en chêne sur poteaux, assemblée et chevillée de manière soignée. Elle est en partie effondrée.

Le lavoir servait principalement aux besoins du château et des maisons qui en dépendaient.

Les bons puits étaient plutôt rares et utilisés par le voisinage comme ceux de l'église, de l'école, de la maison Loustau ou de la maison Rey d'Herm, ils résistaient aux sécheresses estivales marquées, leur profondeur n'excédant pas 8 à 10 mètres.



Mare du quartier Herm.



Et la hont de Pabeigt.

Dénomination	Localisation	Descriptif	Utilisation
Fontaine de Goalhard / Hont de Sauvagnou	Talus sud de la route d'Arthez, en face de la maison Goalhard.	Excavation aujourd'hui disparue.	La famille Goalhard.
Lavoir de Gayrosse	Sur le versant ouest de la colline qui porte le château de Gayrosse.	Source et bassin maçonné. Restes d'un bâtiment à charpente de bois et toit d'ardoises. L'eau du bassin s'écoule vers la Geule par un exutoire : <i>lou saloupa</i> .	Utilisé pour les lessives du château et pour l'eau potable par les familles du voisinage.
Lavoirs de la Geule	- route du Cagnez, à proximité du pont, rive sud de la Geule. - chemin de Pabeth, au gué de la Geule.	Pas de construction. Des dalles de pierres plates à même le lit de la Geule, utilisées par les lavandières. Pas d'installation. On amenait linge et planches à laver avec la brouette.	La famille Lasserre.
La fontaine de Lasserre / la honteta de Pabeth.	Côté sud, route d'Herm, en face de maison Lasserre-Pabeth.	Source au pied du talus avec un petit bassin d'où l'eau s'écoule.	Les familles du quartier pour l'eau potable.
Lavoir de la Mayade.	Le ruisseau la Mayade marque la limite est d'Audéjos (Herm)	Le lavage se faisait à même le ruisseau à un gué / le goa de la Maïada.	Les familles du quartier d'Herm proches de la route d'Artix.
La fontaine des fées / hont de las hadas	Sur le territoire de Serres Ste Marie, en bordure est d'Audéjos, sur le flanc nord de la butte de Sirgos (ou Sergos) qui domine la route Arthez-Artix.	Une cavité creusée dans l'argile où l'eau affleure.	Les habitants du quartier et sans doute les fées qui tenaient assemblée sur la butte de Sirgos.

Dans les années 50 le paysage rural de Lacq et d'Audéjos change avec les modes de vie : l'adduction d'eau puis les machines à laver réduisent la nécessité des fontaines et des lavoirs.

Les travaux de voirie : élargissement, rehaussement de routes, busage des fossés suppriment certaines sources ou fontaines.

Les activités liées à l'industrie pétrolière et les pollutions, le fait qu'on ait cessé d'utiliser les points d'eau et de les entretenir, la modification des parcelles agricoles en ont fait disparaître d'autres.

Sans nostalgie ni passéisme, on peut cependant recenser leur existence et situer leur emplacement, tant qu'elles sont présentes dans la mémoire des anciens.

A une époque de problèmes de ressources en eau et de développement durable on peut rappeler le temps où une communauté villageoise fonctionnait avec les ressources en eau que lui procurait la nature sans excès ni gaspillage, même si à Lacq-Audéjos, du fait du relief et de la nature des sols l'eau étant plutôt abondante et de qualité.

T. P.

Ont participé à la recherche :

Audéjos : Jean Goalhard , Alphonse Lasserre, Henriette Loustau, Gilbert et Fernande Rey

Lacq : Michel Lasvignasses, Raoul Lamaison, Gilberte Lamaison, Pierre de Lestapis, Louis Larroque, Didier Larroque, Lucien Lescamela, Jean et Yvette Martin, Armande Peyras, Irène Pilard, Pierre Tauzia Mesdames Dinguidart et Del Vecchio de la mairie de Lacq-Audéjos pour la reproduction des cartes et de plans.

Au quartier des Plaas, existait une source à laquelle dès 1800 sera adjoint un petit lavoir, celui-ci sera agrandi et réaménagé en 1875 avec expropriation de terrain de la famille Casanave, à la même époque, la houn de la bilhe des Paus, sera elle aussi dotée d'un lavoir.

Pour le quartier des bordes, existait de tout temps la fontaine du Chourrut, celle de Cornehaut, qui aujourd'hui est sous le chemin menant au lotissement, près des cités et celle de Bachard proche de la rue principale, qui se trouvait sur le territoire d'Abidos. La fontaine du Chourrut fera l'objet de travaux avec mise en place d'un abreuvoir à compter de 1878, les maisons Massetat et Bascou avaient leur puits.

Du quartier des bordes vers Mourenx, la maison Larrabere, famille Peyrot avait un puits, un autre fait après 1860 dans la maison Candau Yannot, il est situé près d'un arrêt de bus, face à la gendarmerie, autres maisons vers Mourenx, ayant un puits, les maisons Campagne, Lasserre et Maysonnave.

Les hameaux exploiteront des sources bien souvent proches d'une route ou les particuliers sur leur parcelle de terre, celles-ci ont aujourd'hui bien souvent disparu car la nouvelle agriculture faite après les défrichages des années 1960, accompagnée du drainage des terres, font qu'elles sont vite taries, dès l'hiver passé, une source reste près de la ferme Lendoste et Lapassade, celle-ci ensuite donne le Narp qui se jette dans le Geü, la source des rui ou petits ruisseaux comme le Ségalas, le Larroudé, le Lacoume et d'autres, permettait dans les quartiers du hameau, avec plus ou moins de difficultés, de s'alimenter en eau, la maison Tust avait un puits.

■ Document du **27 décembre 1878** pour le projet du lavoir du quartier des Plaas

Il existe déjà, depuis environ 1800, un petit lavoir au quartier des Plaas, celui-ci sert pour les gens du quartier ou ceux de la Carrere, mais l'eau se déverse sur la route, car il en est trop proche, afin de palier à cela, la commune décide d'acheter du terrain à la famille Casanave, celui-ci n'acceptant pas, ce sera finalement l'expropriation qui sera décidée.

■ Document d'aménagement de la source dite du Chourrut en **février 1878**

La fontaine du Chourrut est dite publique depuis un temps immémorial, le nouveau tracé de la route, la départementale N°11, passant au près de cette source, tout comme l'ancien chemin, il est décidé par la commune d'aménager la source et de construire un abreuvoir. Dans sa délibération la commune rappelle que cette source touche un terrain de Camadau et que pour compenser les préjudices de l'implantation de la nouvelle route, une partie de l'ancien chemin, compris entre le nouveau tracé a été donnée à Camadau. En 1878 Camadau est maire, il accepte donc de céder à la commune le terrain nécessaire, pris sur la parcelle dite Basculoo, afin d'améliorer et agrandir la fontaine du Chourrut.

■ Le puits des particuliers construit en **1799**

Les citoyens Lamerenx, Larmanou, Hauret, Loustaunau, dit Laborde, Diligen, Hillou, Laugarot, Moncaut forgeron, Loccou, Lahouche, Arramon, Sans, Bernard Trouillet, Libante, Moncaut, Poey, Seigneur Darribere achètent un petit lopin de terre à feu Lamerenx médecin le 3 fructidor An 6 « 8 septembre 1798 », cet achat est enregistré au bureau de Lagor le 22 brumaire An 7 « 12 novembre 1798 ». Le 16 floréal An 7 « 5 mai 1799, le puits est construit, mais les particuliers ont complété cela par une police du puits, précisant que nul n'a le droit de vendre ou aliéner le droit de puiser de l'eau, ce droit n'est transmissible qu'en ligne directe et non collatérale.

Installation et inauguration du service de l'eau potable à Lagor en 1935

L'inauguration a eu lieu le 27 avril 1935.

Dans les documents qui restent de cette journée, on trouve le discours de Jules Forsans, qui devait représenter son frère Paul Forsans, initiateur du projet, alors retenu à Paris ; Jules Forsans habitait au château de Vielleségure, il fut pris d'un malaise le vendredi précédent l'inauguration et décédera 10 jours plus tard, ce texte explique quels furent les artisans de cette œuvre. Lors de l'inauguration, le repas sera fait dans la maison Pedemont, de M. et Mme André Mousquès.

« C'est par procuration que m'échoit l'honneur de prendre ici la parole : Je n'ai en effet d'autre titre à m'asseoir aujourd'hui à la table hospitalière de M. et Mme Mousquès, que celui de représenter mon frère Paul Forsans, conseiller municipal de Lagor et ancien Conseiller Général du Canton, en cette double qualité il aurait figuré, sa place y était naturellement marquée, à la réception définitive de l'installation du service de l'eau potable à Lagor.

J'ai été très aimablement invité à remplacer mon frère, qui regrette vivement d'être retenu à Paris par son état de santé, et chargé d'exprimer tant en son nom que de la part de la municipalité de Lagor, les remerciements sincères dus pour l'amenée de l'eau potable sur notre riant coteau à tous ceux qui à des titres divers, ont contribué à la réussite de cette heureuse création ; je viens donc dire non seulement de la part de mon frère et de monsieur le Maire Serizé, qui m'en ont prié, mais aussi au nom de la commune toute entière, leurs sentiments de profonde gratitude qui s'adressent tout particulièrement à

Monsieur Blanchet, ingénieur en chef et à monsieur Brousse, ingénieur des ponts et chaussées, qui ont conçu les plans à monsieur Larribeau ingénieur des travaux publics de l'Etat, qui a multiplié les preuves de l'intérêt dévoué qu'il portait à l'œuvre.

à monsieur l'Entrepreneur Général Griffoul, dont la compétence spéciale s'est affirmée à cette occasion une fois de plus, à monsieur Ponsard, directeur Général de l'Hydro-Electrique et enfin à tous leurs collaborateurs. Que ces messieurs soient assurés que les Lagoriens apprécient comme il convient les bienfaits du présent qui a été fait à chacun d'eux quand la Commune a été dotée d'une eau abondante et pure, distribuée à leur domicile aussi bien en plein été, en période de sécheresse qu'en toute autre saison.

Je suis donc l'interprète de tous mes concitoyens en proclamant hautement que nous demeurons reconnaissants aux hommes de cœur et de science qui nous ont procuré cet immense avantage et nous leur disons un cordial merci. Qu'il me soit permis en terminant, de remercier M. et Mme Mousquès de leur si aimable et réconfortant accueil, ils ont une fois de plus témoigné de leur fidèle attachement à notre cher Lagor ».

Avec l'industrialisation de Lacq et la construction des cités, ce réseau sera remplacé par celui de la Saur.



André Mousquès, 2^{ème} de gauche à droite et les ingénieurs responsables du projet.



Le conseil municipal et les ingénieurs devant la station de pompage.

Le dix. Février 1878. Le Conseil municipal de la commune de Lagor réuni en session ordinaire de Février, a fait la transaction suivante:

Entre le Conseil municipal de la Commune de Lagor d'une part, et Monsieur Camadau (Jean) Agissans comme Mair de la Commune qui en son nom représente comme propriétaire & domicilié au dit Lagor, d'un Commun accord, a été convenu et arrêté ce qui suit:

La Commune de Lagor ayant fait l'acquisition de Monsieur Camadau d'une Contenance de terrains nécessaires pour la construction du chemin de grande communication N° 11.

Dans l'acte d'acquisition, il fut stipulé qu'en outre des prix fixés sur le terrain acquis, la Commune céda à Monsieur Camadau, un ancien chemin, de Contenance d'environ 5000 m², qui se trouvait longeaup de ses pièces de terre et une autre appartenant, anciennement, à la maison Foulcard, et dans ce mur, à Croix de l'Assommoir.

Qu'au bas du chemin se trouve une Fontaine servant à l'usage du public, (appelée Fontaine du Chevreuil) de temps immémorial, appartenant à la Commune; Qu'une discussion pourrait s'élever à tous moments entre Monsieur Camadau & la Commune, au sujet de cette Fontaine, pour éviter toute discussion à venir, Monsieur Camadau déclare renoncer d'ores & déjà à toute prétention au sujet de la sus dite Fontaine du Chevreuil, se reconnaissant entièrement satisfait du chemin qui lui a été concédé.

De plus, le même Monsieur Camadau, reconnaît cette fontaine comme communale, et autorise la Commune à y faire tous les travaux d'agrandissement & de réparations qu'elle jugera nécessaires aux alentours, aux alentours,

Commune de
d'exp. du terrain
de la Sureau
Commune pour
l'abbé de la Sureau
Public.

Le six mit huit cent soixante huit de vingt sept
Decembre le Conseil municipal de la Commune de Sazer
extraordinairement par autorisation de Monsieur le Sous-Préfet
d'Orléans, Monsieur le Préfet de Monsieur le Maire, Messieurs
M. M. Arrouze, Caranave, Chemin, Lacroix, Gascain,
Crauelles et Lucbreuille, membres du Conseil municipal, lesquels
réuni au lieu ordinaire des Séances du Conseil municipal.

Monsieur le Préfet donne Communication au Conseil des
dossiers relatifs à la demande d'expropriation de fonds et d'une
Sureau appartenant au sieur Caranave, nécessaires à l'établissement
d'un lavoir communal, dans le demi-hectare pavé l'arrêté
de l'enquête qui a eu lieu, et des autres formalités, rempli en vertu de
l'arrêté du 3 Mai 1868, et demande au Conseil d'émettre son avis
au sujet de l'expropriation au sujet de la double expropriation
demandée.

Le Conseil municipal:

Vu le rapport et plan du Sieur d'Arrouze architecte et par M. M.
d'Arroudat architecte et par M. M. l'Ingénieur des ponts et
chaussées de l'arrondissement d'Orléans.

Vu le Procès-verbal d'enquête du terrain et de la Sureau
dressé par le sieur Lacroix expert, dirigé à cet effet.

Vu la première partie relative à la demande en expropriation
du terrain et de la Sureau nécessaires à l'établissement d'un lavoir
communal.

Vu la délibération prise par le Conseil municipal aux dates
des 28 Juin et 6 Septembre 1868 concernant l'utilité communale
l'établissement d'un lavoir public laquelle conclut à la demande
en expropriation du terrain et de la Sureau pour l'établissement d'un
lavoir communal.

Le Conseil à l'unanimité, maintient sa délibération précédente
sur le plan et approuve le plan et rapport du Sieur Arrouze ainsi que le
résultat de l'enquête qui a eu lieu, et demande qu'il soit à l'autorité
compétente d'autoriser l'expropriation demandée pour cause d'utilité
publique, des fonds et de la Sureau nécessaires à l'établissement
d'un lavoir public, sur le fonds appartenant au sieur Caranave
de la section de la commune de Sazer.

Ainsi délibéré, en séance, à Sazer, le jour muni et an sus dit.
Arrouze Lacroix Lucbreuille Crauelles Caranave
Gascain
Bachelier

Délibération lavoir public.